

Étude – traitement des rejets de substances toxiques : traitement par filtre à sable continu

Cette étude vise à mettre à disposition des coûts de référence des actions à mener pour la réduction des rejets de substances toxiques par filtre à sable continu.

> DÉFINITION

Il s'agit de **procédés de filtration sur sable** qui permettent de s'affranchir des séquences de lavage (nécessitant un arrêt après chaque cycle de production). Le lavage du matériau est réalisé de manière continue sans arrêt de la production d'eau traitée.

> SUBSTANCES ET SECTEURS CONCERNÉS :

Dans le traitement des eaux résiduaires, la filtration sur sable est souvent mise en place :

- > soit pour affiner la clarification (élimination des matières en suspension et colloïdes) d'une eau traitée préalablement par un autre procédé (physico-chimique ou biologique),
- > soit pour protéger un étage de finition par charbon actif, ozonation ou résines échangeuses d'ions.

Dans le cas de l'étude, sa mise en place peut être nécessaire pour éliminer les matières en suspension ou colloïdales et pour protéger des éventuels traitements de finition. Tous les secteurs peuvent être concernés.

> COÛTS DE RÉFÉRENCE :

Les coûts de référence correspondent à des coûts d'investissement estimés par tranche de débit d'eau polluée à traiter. Les coûts de référence sont estimatifs.

Débit à traiter	En cas d'achat hors bâtiment
1 à 10 m ³ / h	30 – 50 K€ HT
10 à 20 m ³ / h	50 – 80 K€ HT
20 à 50 m ³ / h	80 – 130 K€ HT
50 à 100 m ³ / h	130 – 200 K€ HT